



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DP - CE

17 janvier 2013



Le 17 janvier prochain est un rendez-vous important pour tous.

C'est là que vous déciderez qui vous représentera pour les deux années à venir.

Qui se préoccupera de l'avenir des salariés dans l'établissement ?

Sachant que le site de Bourbon est désormais en concurrence avec les autres établissements FPT dans le monde.

Sachant également que des changements importants vont se produire avec l'arrivée de l'Euro6 en 2014.

Plusieurs types de moteurs ne répondant pas à cette norme vont disparaître.

Les bielles ne seront plus produites à Bourbon. Ce qui entraînera la disparition de la ligne dans un futur proche.

Qui signera des accords en faveur des salariés ?

Pour qu'un accord soit applicable, il doit être signé par des organisations syndicales représentant au moins 30% des suffrages aux élections.

Avec FO à plus de 30%, c'est l'assurance d'accords plus favorables.

D'où l'importance de donner la majorité à FO.

FO lutte contre les régressions sociales tant au niveau national que dans l'entreprise en négociant des accords en faveur des salariés.

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il est préférable de signer un mauvais accord plutôt que de ne pas signer.

Pour les deux prochaines années FO propose :

Au CE

FO est conscient que le budget du CE n'est pas extensible et ne souhaite en aucun cas tout révolutionner. Néanmoins, des améliorations sont possibles. C'est pourquoi FO propose :

- De maintenir l'aide sociale pour les soins de santé (Dentaire, Optique, etc...).
- De travailler avec des organismes de vacances pour obtenir des prix avantageux.
- De maintenir les chèques vacances.
- De développer la billetterie à prix préférentiel pour des voyages, des spectacles, des concerts, des parcs d'attraction, des manifestations sportives, etc...

- De faire profiter les salariés de tarifs avantageux sur de nombreux produits régionaux et saisonniers.
- D'améliorer les prestations de jouets de Noël et des cadeaux de fin d'année.
- D'assurer une permanence régulière d'une assistante sociale dans les locaux du CE afin de venir en aide en toute confidentialité aux salariés en difficulté.
- De faire fonctionner les commissions (formation, logement, sociale ...) de manière régulière et en faisant en sorte qu'elles soient représentatives.
- De contrôler rigoureusement et en toute transparence les comptes et les orientations de l'entreprise (c'est le rôle premier du CE).
- D'élargir les horaires d'ouverture du CE.
- De remettre de la démocratie au sein du CE pour que les 16 membres élus du CE (toutes organisations confondues) soient acteurs du fonctionnement de cette instance.
- Que les décisions soient votées par les membres élus lors des réunions mensuelles ou spécifiques et non plus imposées par la seule organisation majoritaire.
- Que les distributions de cadeaux soient effectuées par des représentants de chaque syndicat membre du CE.

Au CCE

Le rôle du CCE est important, notamment dans le domaine économique. Pour FO, il est primordial qu'il soit plus représentatif des salariés de tous les établissements de FPT France. Pour cela, nous dénoncerons à nouveau l'accord de répartition des membres au CCE pour qu'il ne soit pas composé uniquement de membres d'un même syndicat comme c'est le cas aujourd'hui.

- Représentation par des délégués proches des salariés faisant remonter leurs préoccupations au Conseil d'Administration.
- Négociation de modalités d'application plus justes de la participation aux bénéfices.
- Suivi critique de la marche économique et générale de l'entreprise.

- NATIXIS - GMC

Dans l'établissement en général :

- Continuer des négociations salariales dignes de ce nom en favorisant les augmentations générales (au-delà de l'indice INSEE). La distribution déplorable de l'augmentation individuelle ces deux dernières années nous conforte dans notre position.
- Négocier pour l'établissement une grille de salaires garantissant une évolution de carrière pour tous les salariés.
- Continuer de se positionner dans l'intérêt des salariés même si nous devons être les seuls (comme pour la restructuration du montage).
- Agir concrètement contre la flexibilité et les aberrations décidées par la Direction et qui vont à l'encontre des salariés (position contre les heures supplémentaires obligatoires).
OUI aux heures supplémentaires mais uniquement sur volontariat.
- Se battre aux prochaines NAO pour faire aboutir notre revendication de changement de coefficient à période régulière prenant en compte l'ancienneté. Nous constatons, par exemple, que trop de salariés sont encore au coefficient 190 au bout de 20 ans d'ancienneté.
- Aux prochaines négociations sur l'Aménagement du Temps de travail, faire des propositions pour le pont de l'ascension afin de permettre à tous de faire le pont.
- Continuer nos interventions dans le cadre des Délégués du Personnel ou du CHSCT. Nous le faisons habituellement, à chaque fois que vous nous sollicitez et ce malgré un nombre de délégués réduit depuis les dernières élections.

Pour tout cela, il faut donner une forte majorité à FO.

Le syndicat FO existe uniquement pour défendre les intérêts de tous les salariés.

VOTEZ FORCE OUVRIERE

Votez des listes entières sans rature ni panachage

Nos candidats aux élections du 17 janvier 2013

CE - 1^{er} collège

Titulaires

- * TUREAU Maurice
- * MARTIN Patrick
- * BOUILLER Pierre-Yves
- * COURTINAT Sophie
- * FERNANDES Alfredo
- * PICOT Claude

Suppléants

- * MEHU Cédric
- * NOTET Joël
- * DUC Stéphane
- * LAINE Pascal
- * SIEMBIDA Angelo
- * GOURY Jean Marc

CE - 2^{ème} collège

Titulaire

- * MALIOCHE Didier

Suppléant

- * PASCOT Olivier

CE - 3^{ème} collège

Titulaire

- * PLET Jean

Suppléant

- * JEAN Magali

DP - 1^{er} collège

Titulaires

- * ROUQUIE Alain
- * AYDOGDU Ibrahim
- * FERREIRA Carlos
- * DESSOLAIN Hervé
- * CUISSINAT Jean Marc
- * RIMOUX Julien
- * BONNET Cédric
- * MICOULIN Gilles
- * DA SILVA VALENTIM Karine

Suppléants

- * COPIN Dominique
- * RONDINI Bruno
- * YVERNAULT Yannick
- * DEMARD Jérôme
- * ROBERT Cyril
- * CLAYEUX Christophe
- * DE ANDRADE Olivier
- * LADOUCE Gilles
- * GOSSET Julien

DP - 2^{ème} collège

Titulaires

- * ROUQUIE Didier
- * BAUDIN Bernard

Suppléants

- * ESTEVES Frédéric
- * LANGUILLE Raphaël

Retrouvez toutes les informations sur le site FO FPT : <http://fo-bourbon.e-monsite.com/>